



LIVRET D'ACCUEIL

Personnels détachés d'éducation et d'administration

Lycée français Jules Verne de Guatemala

SOMMAIRE

4	Mot de bienvende de la Proviseure
5	Statuts du Lycée Jules Verne de Guatemala
6	<u>Schéma organisationnel du Lycée JV</u>
7	<u>Statuts des personnels du Lycée JV</u>
8	<u>Demande de passeport de service</u>
9	Documents à fournir pour un renouvellement de visa
10-15	Les formalités administratives obligatoires au Guatemala
16-18	<u>Informations de vie quotidienne</u>
19-21	Guide hospitalisation personnes relevant sécurité sociale française / MGEN
22	<u>La sécurité</u>
23	COVID-19
24	Organigramme fonctionnel
25	Le projet d'établissement
26	Calendrier scolaire 2022/2023
27	<u>Découvrir le Guatemala</u>
28	<u>Annexes</u>

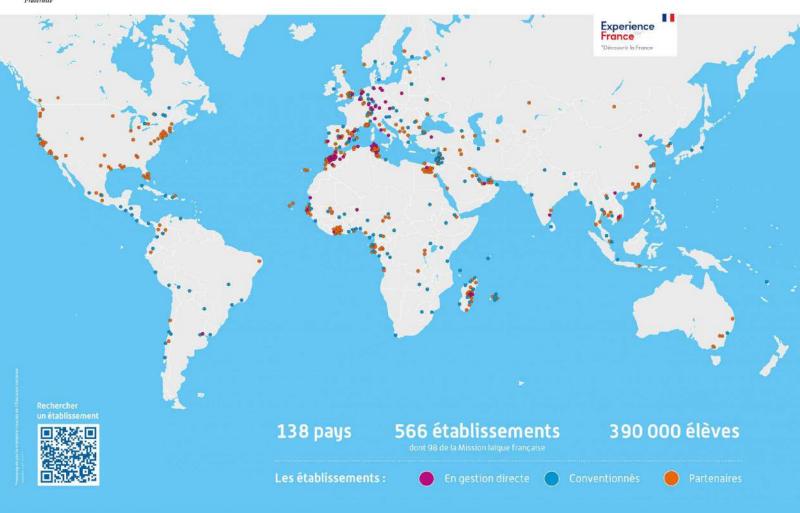






RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*





Bienvenue au lycée Jules Verne de Guatemala



Vous avez souhaité nous rejoindre. Vous voilà nommé(e) au lycée français Jules Verne de Guatemala, et j'en suis ravie! Toute la communauté du Jules Verne se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

En attendant de faire plus ample connaissance, vous trouverez dans ce livret différentes informations pratiques, afin que vous puissiez préparer et appréhender votre arrivée dans les meilleures conditions possibles.

Le Guatemala est un pays magnifique, aux facettes riches et variées : chaînes montagneuses volcaniques, lacs, forêts tropicales...Je suis sûre que sa découverte vous enchantera et vous surprendra!

Quant au lycée en lui-même, il est un fleuron éducatif dans le pays. Reconnu pour l'excellence de son éducation et de ses résultats, il a la particularité unique dans le pays d'offrir aux élèves un cursus double les amenant à valider tant les diplômes français que guatémaltèques. Je ne doute pas que vous aurez plaisir à intégrer nos dynamiques équipes disciplinaires, mais aussi à accompagner nos élèves sur l'exigeante voie de la réussite.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou aide dont vous pourriez avoir besoin : tous les membres des équipes Jules Verne ne manqueront pas de vous accompagner dans cette nouvelle aventure, tant professionnelle qu'humaine.

¡BIENVENIDOS A USTEDES!

STATUTS DE LYCÉE FRANÇAIS JULES VERNE DE GUATEMALA



Le Lycée Français Jules Verne de Guatemala est l'un des 552 établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger (AEFE).



C'est un établissement d'enseignement de droit guatémaltèque, dont l'ensemble de la scolarité est homologué à la fois par le ministère français de l'Education nationale (MEN) et le ministère de l'Éducation guatémaltèque (MINEDUC).



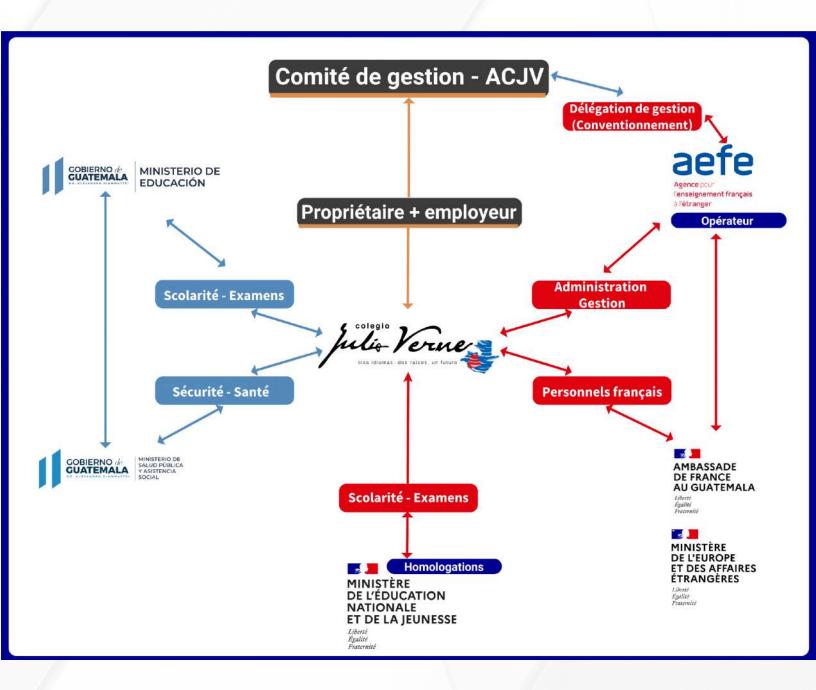
L'établissement est régi par une convention entre l'AEFE et l'ACJV en date du 28 mars 2022.



L'Association Culturelle Jules Verne (A.C.J.V) est l'organisme gestionnaire de l'établissement. Le président de l'association en est le représentant légal et, à ce titre, l'employeur des personnels en contrat local.

SCHÉMA ORGANISATIONNEL P DU LYCÉE JULES VERNE





STATUTS DES PERSONNELS DU LYCÉE JULES VERNE



- Par délégation du président de l'A.C.J.V, le chef d'établissement a autorité sur l'ensemble des personnels.
- L'équipe de direction est composée de 5 directeurs : la proviseure directrice générale, le directeur administratif et financier, la directrice guatémaltèque, le proviseur adjoint et le directeur de l'école primaire.
- La communauté de travail du Lycée Jules Verne est aujourd'hui composée de 136 personnes, qui œuvrent chaque jour à faire vivre l'établissement.
- Les personnels recrutés en contrat local (guatémaltèques, français ou étrangers tiers) sont dans l'obligation de se soumettre en toutes circonstances aux obligations de la législation locale.
- Le contrat de travail et le règlement interne du travail du "Colegio Julio Verne" rappellent les droits et obligations des personnels.
- Tous les personnels, quel que soit leur statut (détaché par l'AEFE ou recruté localement), doivent être particulièrement attentifs à respecter les lois locales, avec une attention toute particulière à celles relatives aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance.

DEMANDE DE PASSEPORT DE SERVICE



Le Guatemala est un des pays où il est nécessaire pour les agents détachés de disposer, en plus d'un passeport ordinaire, d'un passeport de service.

Vous trouverez dans le lien suivant une notice d'information, l'ensemble des pièces à produire et les consignes à respecter strictement (Téléchargeables) : https://bit.ly/2UrawUb

Pour toute question complémentaire sur les formalités ou la procédure à suivre, vous pouvez entrer en contact avec notre correspondante à la Direction des Ressources Humaines de l'AEFE:

Catherine CAMADRO: catherine.camadro@diplomatie.gouv.fr

La secrétaire de la proviseure du Lycée Jules Verne est à votre disposition pour toute information complémentaire concernant votre future installation au Guatemala.



Rosita Leon Lao
Secrétariat de direction générale
rleon@jv.edu.gt

(Pour les démarches auprès des autorités guatémaltèques en vue d'obtenir accréditation, carnet d'identification MINEX, visa de séjour, permis de conduire local).

Dans le cadre de votre renouvellement de visas, veuillez trouver ci-dessous la liste des pièces à fournir (copies papier à apporter à apporter à l'ambassade un mois au moins avant la date d'échéance de vos visas et à donner à Rodrigo Suarez : rodrigo.suarez@diplomatie.gouv.fr) :

Agent titulaire:

- 1 copie de l'acte de mariage **apostillée**, si l'agent(e) est marié(e)
- 1 copie de la convention de PACS **apostillée**, si l'agent(e) est PACSé(e)
- Le passeport original
- 1 copie des pages suivantes du passeport : page de couverture, page des données (2 et 3), page avec tampon d'entrée au Guatemala, et le cas échéant, la page du visa précédent

Accompagnants:

- Les passeports originaux de tous les accompagnants
- 1 copie des pages suivantes du passeport : page de couverture, page des données (2 et 3), page avec tampon d'entrée au Guatemala, et le cas échéant, la page du visa précédent

Les dossiers doivent être complets pour les instruire, nous vous remercions de privilégier les demandes pour toute la famille.

Si de nouveaux passeports sont délivrés, le dossier doit inclure les copies des anciens passeports.

Il faudra compter environ 3 à 4 semaines de démarches.

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES AU GUATEMALA

1

Obtenir un NIT

2

S'enregistrer à l'IGSS

3

Inscription au Consulat de France

4

Démarches auprès des autorités guatémaltèques

5

Ouvrir un compte en banque

6

Mutuelles et prélévements obligatoires

Ces démarches se font accompagnées par notre chargée des ressources humaines.



Ingrid Arrivillaga
Chargée des ressources humaines
rrhh@jv.edu.gt



Obtenir un NIT

- Le **NIT** (*Número de identificación tributaria*) est le Numéro d'Identification de l'administration fiscale) auprès de la SAT (Superintendencia de Administración Tributaria) services fiscaux guatémaltèque.
- Ce numéro vous sera demandé lors de tous vos achats.



- Pour obtenir votre NIT :
 - Entrez sur le site officiel de la SAT
 https://portal.sat.gob.gt/portal/
 - Cliquez sur "Solicitar tu NIT" et sélectionnez "Solicitud de NIT".
 - Saisissez votre adresse électronique et cliquez sur "Continuar".
 - Un code de sécurité et un lien permettant de poursuivre la procédure seront envoyés à votre adresse électronique.
 - Entrez votre code de sécurité, cliquez sur "Continuar".
 - Sélectionnez "empresa/organización" et cliquez sur "Continuar".
 - Remplissez le formulaire en ligne en indiquant vos données personnelles, votre activité économique et l'option de localisation.
 - Vous recevrez une confirmation par courriel.
 - Vous rendre à la SAT le matin très tôt (8h sur place).
 - Apportez une photocopie intégrale du passeport.
 - Apportez passeport original.
- Dès réception du NIT, vous devrez le transmettre au service financier du lycée avant le 15 novembre (très important pour votre déclaration fiscale).



S'enregistrer à l'IGSS

Démarche personnelle

- Se rapprocher des ressources humaines (Ingrid Arrivillaga) pour retirer le formulaire requis.
- Se rendre le matin vers 8h à l'IGSS (Oficina central del IGSS, En face de l'hôtel de Ville de Guatemala Ciudad) Zone 4, muni d'une copie intégrale du passeport + passeport original.

 La carte d'assuré social sera à retirer deux semaines plus tard au même endroit.



Inscription au Consulat de France



Cette inscription est obligatoire dès votre installation. Elle permet d'initier ensuite votre accréditation en qualité de fonctionnaire français détaché au Guatemala (résidence temporaire au Guatemala).



https://bit.ly/3blhDbW





Documents à fournir





(Pour les démarches auprès des autorités guatémaltèques en vue d'obtenir accréditation, carnet d'identification MINEX, visa de séjour, permis de conduire local).

Dans le cadre de votre prise de fonctions, veuillez trouver ci-dessous la liste des pièces à fournir (copies papier à apporter le jour de votre arrivée au poste et à donner à Rodrigo Suarez <u>rodrigo.suarez@diplomatie.gouv.fr</u>):

Agent titulaire:

- 6 photographies format passeport
- 1 copie de l'acte de mariage apostillée, si l'agent(e) est marié(e) / 1 copie de la convention de PACS apostillée, si l'agent(e) est PACSé(e)
- 1 copie de l'arrêté / décision de nomination
- 2 photocopies du permis de conduire
- 1 copie des pages suivantes du passeport : page de couverture, page des données (2 et 3), page avec tampon d'entrée au Guatemala (une fois sur place), et le cas échéant, la page du visa précédent

Accompagnants:

- 2 photographies format passeport (pour les plus de 12 ans)
- 2 photocopies du permis de conduire, le cas échéant
- 1 copie des pages suivantes du passeport : page de couverture, page des données (2 et 3), page avec tampon d'entrée au Guatemala (une fois sur place), et le cas échéant, la page du visa précédent

Il vous sera demandé, pour la délivrance du visa, l'original de votre passeport, une fois l'accréditation obtenue. Il faudra compter environ 3 à 4 semaines de démarches.



Ouvrir un compte en banque



(Accréditation, carnet ou carte d'identification, visa diplomatique, officiel ou de courtoisie, validation permis de conduire).

"GYT CONTINENTAL"



Demande d'ouverture d'un compte "monetario con chequera y tarjeta".

Pièces à produire :

- 1. Copie intégrale du passeport.
- 2. Une lettre du lycée qui atteste de votre qualité d'employé du lycée.
- 3. Facture d'électricité fournie par le lycée.
- 4. Deux lettres de recommandation de citoyens guatémaltèques.
- Les documents 2, 3 et 4 sont fournis par le lycée, à retirer au service des ressources humaines.

Votre compte bancaire en France



Avant de partir, prenez rendez-vous avec votre agence bancaire française pour les informer de votre départ et souscrire une offre internationale qui vous garantit des conditions favorables sur les virements et les retraits à l'étranger.



RENDEZ VOUS avec tous les nouveaux personnels à la rentrée.





Prélèvements obligatoires

- Sécurité sociale"IGSS": 4.83 % du salaire brut.
- I.S.R "Impuesto sobre la renta": 5 % du salaire brut.

Ces taux sont susceptibles de variations par modifications législatives ou réglementaires.

Mutuelle complémentaire

- Possibilité de demander son rattachement à la
 Caisse des Français à l'Étranger (CFE) (démarche personnelle).
 - Caleso ries Français rie l'Étranque
- Demande de rattachement à envoyer à la CFE avec indication du numéro du Lycée :

LJV 000037558-01

- Possibilité de choisir une mutuelle guatémaltèque, le lycée est en contact avec un prestataire de service.
- Prévoir une couverture médicale d'urgence qui permettra de vous conduire à l'hôpital de votre choix dans des conditions médicales adaptées. En effet les hôpitaux publics relevant le l'IGSS ne sont pas une option à envisager (Ce service vous est offert par le lycée mais sur votre lieu de travail. Vous n'êtes pas couvert en dehors de vos horaires de travail).

Se rapprocher d'Ingrid ARRIVILLAGA pour obtenir de plus amples renseignements.



Ingrid Arrivillaga
Chargée des ressources humaines
rrhh@jv.edu.gt

INFORMATIONS VIE QUOTIDIENNE



Le Lycée Jules Verne se situe près de la « carretera » a El Salvador dans une zone urbaine de « banlieue proche » de la capitale (à environ 15 km.). On y accède par une route à 4 voies qui est très encombrée aux heures de pointe.

Le logement

PREVOIR UN LOGEMENT DANS UN LOTISSEMENT SÉCURISÉ

- Nécessité d'une attestation de travail À demander au secrétariat de direction - Rosita Leon Lao).
- le projet de contrat de location devra être visé par l'avocat du Lycée (à titre gracieux) :
 - Garantie de l'association Jules Verne.
 - Présence de la clause ONU pour les fonctionnaires résidents.
- La validation finale du contrat par l'avocat du propriétaire sera certainement à la charge du locataire.
- Des lotissements se trouvent à proximité du lycée. Pour toute demande d'information, rapprochez-vous de Rosita Leon Lao, qui vous partagera plusieurs contacts d'agents immobiliers de confiance.

Témoignages 💯

« Il y a des écarts significatifs de loyers selon la localisation des lotissements sécurisés. Par contre je précise que vivre au lotissement sécurisé du lycée apporte un certain confort de vie (pas de perte de temps dans les bouchons le matin) et une sociabilité appréciable aux enfants après l'école.

J'ai vécu dans un condo proche du lycée à mon arrivée avec piscine et maison moderne. Au bout de 3 mois j'ai déménagé à cause des bouchons et parce que les enfants s'y ennuyaient. Les guatémaltèques ne jouent pas dehors comme ils peuvent le faire dans le condo du lycée où les élèves de Jules Verne sont à l'extérieur après l'école. Ce "confort" a un prix. Il m'en coûte 6000 Q pour une maison 4 chambres.

Je pense que vivre dans un lotissement est un conseil judicieux mais il faut aussi penser localisation. Avec des enfants je privilégierais le condo du lycée au détriment du prix. Sans enfant, je privilégierais le prix au détriment de la proximité (relative car il n'y a pas de pénurie d'offre sur le marché de l'immobilier locatif donc il est facile de trouver une maison dans des condos vraiment proches du lycée).

Dernier point, certains propriétaires proposent une maison avec la linea blanca (frigo, lave linge et sèche linge). C'est appréciable pour les primo arrivants qui peuvent avoir une maison fonctionnelle rapidement ».



Virginie Ben *Professeure de S.E.S*

INFORMATIONS VIE QUOTIDIENNE

2

Acheter un véhicule



- Nécessité du NIT.
- Nécessité de détenir le certificat de propriété au nom du vendeur.
- Le véhicule doit être en règle avec l'administration fiscale (paiement de toutes les amendes reliées à ce véhicule).
- La vente doit être validée par un avocat.
- Le véhicule doit être assuré.
- Attention aux véhicules de plus de 10 ans.
- Il est fortement conseillé de faire établir un diagnostic du véhicule par un garage (différent du vendeur).

GUIDE POUR L'HOSPITALISATION H DES PERSONNES RELEVANT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE FRANÇAISE / MGEN

L'organisme français qui prend en charge les hospitalisations, programmées ou d'urgence, est IMA – Inter Mutuelles Assistance G.I.E.

IMA gère les dossiers de la MGEN. Il faut donc les contacter en cas d'hospitalisation, car la MGEN vous renverra toujours vers IMA. Ne perdez pas de temps inutilement!

IMA a une convention internationale avec :



HOSPITAL HERRERA LLERANDI, 6a. avenida 8-71, zona 10, Guatemala Tel. + 502 23 84 59 59

- Cette convention vous permet de vous présenter à cet hôpital sans faire l'avance des frais (couverture à 100%) en cas d'hospitalisation (au moins une nuit). En cas de soins ambulatoires l'avance de frais demeure la règle (espèces ou carte de crédit).
- S'inscrire sur Healthcase : https://healthcaseservices.com/



Hospitalisation programmée

Il est recommandé de contacter IMA avant l'hospitalisation si cela est possible, et d'envoyer dans ce cas un devis du médecin qui a programmé l'hospitalisation (uniquement pour info, puisque IMA couvrira toutes les dépenses, même si celles-ci sont plus importantes que prévu).

IMA vous demandera des précisions concernant la date de votre admission et prendra contact avec l'hôpital avant la date indiquée. Il est conseillé de s'assurer que cela a été fait, avant le jour de votre arrivée. Dans le cas contraire vous pourrez relancer les personnes idoines.



Hospitalisation d'urgence

En cas d'urgence, se présenter à l'hôpital Au moment de l'enregistrement indiquer la couverture IMA et demander à l'administration de l'hôpital de prendre contact avec IMA. Il est possible que la première fois, on vous demande une empreinte de carte bancaire pour garantir votre admission.



Parallèlement

Il faut absolument demander à votre famille (ou le faire vous-même si vous êtes en mesure) de contacter aussi IMA par courriel pour confirmer l'hospitalisation, en fournissant bien toutes les coordonnées utiles du malade / blessé : numéro de SS, date et lieu d'hospitalisation, numéros de téléphone où vous contacter (très important) ; + les coordonnées de la personne en charge de votre dossier à l'administration de l'hôpital (tel, courriel). Ce dernier point est très important car IMA n'est jamais à jour dans sa liste de contacts et envoie toujours des courriels à des gens absents ou qui ne travaillent plus... (donc retards dans la gestion de vos remboursements).

Notez bien que c'est ce double contact Hôpital/Vous, auprès de IMA, qui garantira ou accélèrera votre sortie de l'hôpital, sans faire l'avance des frais.

Si cela n'est pas fait, la procédure est longue et compliquée, et il faut passer plusieurs appels téléphoniques vers la France pour être enfin « libéré ».

QUE FAIRE SI VOUS N'ÊTES PAS À LA CAPITALE OU BIEN SI VOUS N'AVEZ PAS LA POSSIBILITÉ / PAS ENVIE DE VOUS FAIRE HOSPITALISER DANS UN HOPITAL CONVENTIONNÉ?

Vous pouvez aussi vous faire hospitaliser dans n'importe quel hôpital de votre choix dans le pays, mais dans ce cas, après avoir aussi prévenu IMA, vous devrez faire l'avance de tous les frais, puis vous enverrez vos factures à la MGEN comme d'habitude (pensez à faire compléter le formulaire).

À noter que dans ce cas il y a un risque de remboursement inférieur à 100%, car la MGEN est très regardante sur les détails (certains médicaments ou la location de la TV ne vous seront pas remboursés par exemple...).

CONTACTS:



- IMA département medical : <u>ima.medical@ima.eu</u>
- IMA département de remboursements : frais medicaux@ima.eu
- Téléphone IMA: PBX: + 33 5 49 75 75 75

CAS DES PERSONNES AYANT UN CONTRAT AVEC LA CFE

L'hôpital conventionné par la CFE est :

HOSPITAL UNIVERSITARIO LA ESPERANZA, 6a. avenida 7-49, zona 10, Guatemala (à côté du Herrera LLerandi), tel. + 502 24 15 90 00

Fiche de santé rédigée par
Pierre LANCELOT
Professeur des écoles

LA SÉCURITÉ



Nous sommes en Amérique Latine, sur un continent où la sécurité reste une problématique importante. Il convient de tenir compte des recommandations suivantes :

Il est conseillé:

- De vivre dans des lotissements sécurisés.
- Prendre quelques précautions en conduisant: vitres fermées, polarisées, éviter d'utiliser le téléphone, ne pas klaxonner.
- Ne pas téléphoner dans la rue avec le dernier smartphone.
- Ne pas retirer de l'argent n'importe où. Des distributeurs automatiques sont présents dans de nombreux de centres commerciaux et sont à privilégier.
- Éviter de se promener avec son passeport mais avec une copie authentifiée par un avocat (service payant).
- Se renseigner sur la sûreté de la zone dans laquelle on désire se rendre.
- Ne pas prendre n'importe quel taxi (privilégier les taxis amarillo (17 66), et non les taxis blancs).
- Pour se déplacer, UBER (app) est un moyen de transport sécurisé, simple, rapide et bon marché!
- Éviter de prendre les bus publics pour circuler dans le pays (sauf le TRANSMETRO à Guatemala Ciudad).
- Ne pas boire l'eau du robinet.
- Éviter d'acheter ses aliments dans la rue (vendeurs ambulants).
- Avoir une couverture médicale incluant le tiers payant à l'étranger et le rapatriement en France, type MGEN ou CFE.



De manière générale, se reporter et se conformer aux recommandations et instructions du poste diplomatique :

https://gt.ambafrance.org/Conseils-aux-voyageurs-3827

COVID-19



Pour votre arrivée au Guatemala, veuillez vous reporter aux informations relayées par le poste diplomatique:



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL -









ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2023-2024



DIRECTREUR ÉCOLE PRIMAIRE Gilles SANSEBASTIAN gsansebastian@jv.edu.gt



PROVISEUR ADJOINT Jonas VIEILLE-GROSJEAN įvieillegrosjean@jv.edu.gt



Delphine Villechaise dvillechaise@jv.edu.gt



DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Stéven JUGEAU
directeurfinancier@jv.edu.gt

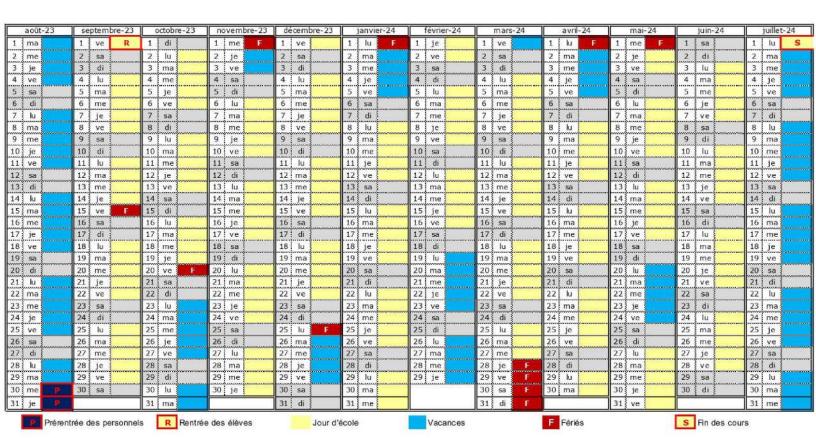


DIRECTRICE GUATÉMALTÈQUE Eugenia REICHE DE MUÑOZ ereiche@jv.edu.gt





CALENDRIER 2023/2024



*Un samedi matin sera travaillé pour la kermesse de l'établissement

"Se trabajará un sábado por la mañana para la "kermesse"

Pour finir, il faut dire aussi que le pays est très beau à visiter, que les Français apparaissent « exotiques » aux habitants de ce pays (nous sommes environ 1000 sur 18 millions d'habitants). Malgré des inégalités criantes au sein de la population, l'énergie que mettent de nombreux habitants pour vivre au quotidien reste pour nous une leçon de courage et de dignité. Et puis à travers le Guatemala, ce sont toutes les couleurs de l'Amérique centrale qui s'offrent à ceux qui décident de s'installer au Guatemala.



- **DEMANDE DE PASSEPORT DE SERVICE :** <u>https://bit.ly/2UrawUb page 8</u>
- SITE OFFICIEL DE LA SAT (NIT) : https://portal.sat.gob.gt/portal/ page 1 1
- INSCRIPTION AU CONSULAT DE FRANCE : https://bit.ly/3blhDbW page 12
- S'INSCRIRE SUR HEALTHCASE : https://healthcaseservices.com/ page 19
- RECOMMANDATIONS ET INSTRUCTIONS DU POSTE DIPLOMATIQUE : https://bit.ly/3xT1MJa page 20
- INFORMATIONS COVID-19: https://bit.ly/3NfzL4f page 23
- PROJET D'ÉTABLISSEMENT : https://bit.ly/3QVZ8vd page 25

CONTACTS 9

DIRECTION

- Delphine Villechaise Proviseure : dvillechaise@jv.edu.gt
- Jonas Vieille-Grosjean Proviseur adjoint jvieille-grosjean@jv.edu.gt
- Stéven Jugeau Directeur administratif et financier : directeurfinancier@jv.edu.gt
- Eugenia Reiche de Muñoz Directrice quatémaltèque : ereiche@jv.edu.gt
- Gilles Sansebastian Directeur de l'école primaire : gsansebastian@jv.edu.gt

ADMINISTRATION

- Rosita Leon Lao Secrétariat de direction générale : rleon@jv.edu.gt
- Ingrid Arrivillaga Chargée des ressources humaines : rrhh@jv.edu.gt
- Jean-Philippe Lerouge Chargé de communication : jlerouge@jv.edu.gt

AUTRE

- HOSPITAL HERRERA LLERANDI: +502 23 84 59 59
- IMA département médical : <u>ima.medical@ima.eu</u>
- IMA département de remboursements : <u>frais medicaux@ima.eu</u>
- Téléphone IMA: PBX: + 33 5 49 75 75 75
- HOSPITAL UNIVERSITARIO LA ESPERANZA: + 502 24 15 90 00















